FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SQUASH

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
LE 08 avril 2017

MEMBRES PRÉSENTS

Ligue	REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS	REPRESENTANTS DES CLUBS AFFILIES
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE SQUASH	Absent	Absent
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ DE SQUASH	Absent	Absent
LIGUE D'ILE-DE-FRANCE DE SQUASH	PRINCE François	LE BOVIC Félix
LIGUE DE SQUASH DE BRETAGNE	DE CONTET Thierry	MICHEL Emmanuel
LIGUE DE SQUASH DE CORSE	GUIDONI Jean-Louis	PETRUCCI Antoine-Camille
LIGUE DE SQUASH DE NORMANDIE	Absent	Absent
LIGUE DE SQUASH DES HAUTS DE FRANCE	DUFOUR Jérémy	DUPIRE Corinne
LIGUE DE SQUASH DES PAYS-DE-LOIRE	LAUTIER Guillaume	Absent
LIGUE DE SQUASH DU CENTRE-VAL-DE-LOIRE	GONTERO Jean-Charles	Absent
LIGUE DE SQUASH PROVENCE-ALPES-COTE-D AZUR	LECLERC Eric	Absent
LIGUE GRAND EST DE SQUASH	MULLER Julien	TOMCZAK Michel
LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE SQUASH	BERNARD Pierre	RAULT Christian
LIGUE OCCITANIE DE SQUASH	FONTANON Dominique	Absent
LIGUE DE SQUASH DE GUYANE	Absent	Absent
LIGUE DE SQUASH DE NOUVELLE-CALEDONIE	Pouvoir	Absent
LIGUE DE SQUASH DE LA REUNION	Absent	Absent

Ligue	Licences	Voix	Clubs	Voix	Total voix
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE SQUASH	2 891		25		**0**
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ DE SQUASH	303		3		**0**
LIGUE D'ILE-DE-FRANCE DE SQUASH	5 557	26	37	37	**63**
LIGUE DE SQUASH DE BRETAGNE	910		5	5	**5**
LIGUE DE SQUASH DE CORSE	474	11	6	6	**17**
LIGUE DE SQUASH DE NORMANDIE	1 090		9		**0**
LIGUE DE SQUASH DES HAUTS DE FRANCE	1 402	17	10	10	**27**
LIGUE DE SQUASH DES PAYS-DE-LOIRE	1 365		6		**0**
LIGUE DE SQUASH DU CENTRE-VAL-DE-LOIRE	1 793	18	6		**18**
LIGUE DE SQUASH PROVENCE-ALPES-COTE-D AZUR	3 214	21	10		**21**
LIGUE GRAND EST DE SQUASH	1 550	18	10	10	**28**
LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE SQUASH	3 084	21	24	24	**45**
LIGUE OCCITANIE DE SQUASH	1 953	18	10		**18**
LIGUE DE SQUASH DE GUYANE	95		1		
LIGUE DE SQUASH DE NOUVELLE-CALEDONIE	507	11			**11**
LIGUE DE SQUASH DE LA REUNION	1 024		8		
	27 212	**161**	**173**	**92**	**253**

Le quorum (145) est atteint avec 253 voix sur 432 possibles.

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Membres des instances fédérales présent(e)s

BUREAU FEDERAL			
Jean-Denis BARBET Dominique FONTANON	Catherine EZVAN	Julien MULLER	Jean-Michel GRASSER
COMITE DIRECTEUR			
Corinne DUPIRE Sylvaine FARGEAS	Pierre BERNARD Eric LECLERC	Stéphane BREVARD François PRINCE	Jean-Luc DE ZEEUW

Autres personnes présentes

Jean-Luc GAILHAC	Commissaire aux comptes
Henri PREVOST	DTN Adjoint
Philippe BOSSON	CTN
Guillaume COSTE	CTN
Daniela CIACCIOFERRA	Personnel fédéral
Corinne LE PASLIER	Personnel fédéral

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

09H30 PROPOS LIMINAIRES DE DOMINIQUE FONTANON, SECRETAIRE GENERAL DE LA F.F.SQUASH

Dominique FONTANON déclare que le quorum (145 suffrages nécessaires) est atteint avec 253 suffrages présents sur 432 suffrages possibles. L'Assemblée Générale Ordinaire peut donc se délibérer valablement.

1- 09H30 ACCUEIL PAR JEAN-DENIS BARBET, PRESIDENT DE LA F.F.SQUASH

Le Président Jean-Denis BARBET remercie les personnes présentes de leur investissement pour cette première Assemblée Générale Ordinaire de la mandature et déclare ouverte l'Assemblée Générale.

2- APPROBATION DES ASSEMBLEE GENERALES PRECEDENTES

a. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2016

VOTE : Y A-T-IL UNE OPPOSITION A UN VOTE A MAIN LEVEE ? – AUCUNE OPPOSITION.

- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 19/03/2016 est adopté à l'unanimité.

b. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2016

VOTE : Y A-T-IL UNE OPPOSITION A UN VOTE A MAIN LEVEE ? – AUCUNE OPPOSITION.

- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/12/2016 est adopté à l'unanimité.

c. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 10 DECEMBRE 2016

VOTE : Y A-T-IL UNE OPPOSITION A UN VOTE A MAIN LEVEE ? – AUCUNE OPPOSITION.

- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale élective du 10/12/2016 est adopté à l'unanimité.

3- PRESENTATION DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT – SAISON 2016/2017

Intervenant : Jean-Denis BARBET, Président de la F.F.Squash

Mesdames et Messieurs les Présidents des Ligues, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur.

Tout d'abord je vous remercie de votre présence à cette AG ordinaire, la première tenue par cette nouvelle mandature. Un rapide déroulé depuis la rentrée sportive :

- Rentrée sportive un peu tendue après la baisse de licence sur la saison précédente
- Finalisation des préparatifs pour les CMFE
- Préparation des protocoles avec Maryse
- Préparation de l'AG de la WSF avec JF et voyage à HK
- AG Elective de la Ligue IDF dont j'étais encore président
- Championnats du monde par équipe féminin
- AG élective de notre fédération

Je laisserai à Henri Prévost, notre DTN par intérim, Maryse et Guillaume qui m'ont accompagné de compléter les multiples tâches habituelles auxquelles ils ont dû faire face avec en plus la convention avec les Ligues, la convention avec les athlètes, les comptes rendus de l'olympiade, les nouvelles directives ministérielles sur le certificat médical, le découpage territorial, le PPF en remplacement du PES etc…

1. La World Squash Federation (WSF)

Suivi des péripéties des élections. Aujourd'hui, les résultats de l'élection sont remis en cause par l'Angleterre. Le président de la WSF Jacques Fontaine propose un arbitrage auprès d'une commission de conciliation équivalente à celle proposée par notre CNOSF. A noter aussi que la prochaine AG de la WSF sera organisée à Marseille pendant les championnats du monde.

2. Les licences

Une fois de plus la baisse de licence est problématique sans que les clubs et les associations ne semblent en réaliser l'importance.
A trois reprises, je me suis retrouvé en difficulté :

- Lors de la Convention d'Objectifs avec le Ministère des sports lors de laquelle notre évaluateur alors que tous nos indicateurs sont au vert (Structuration de notre fédé, situation financière positive retrouvée, convention avec les Ligues, conventions avec les athlètes servant de modèle au ministère pour les autres fédérations etc…) a souligné notre baisse de licence.
- Lors de la rencontre avec le ministre Mr Braillard destinée à évoquer la baisse du nombre de postes de nos cadres. Là, encore une fois notre baisse des licences nous a été soulignée, même s'il a été reconnu comme notre seul point de faiblesse.
- Lors d'une réunion avec la DR du 92 destinée à préparer le championnat d'Issy-les-Moulineaux et à laquelle participait la Ligue IDF, le président du comité départemental et 2 représentants d'association, il nous a été demandé si un club qui avait 620 licences et qui était passé à 460 était sur le point de fermer ! ! !

Mais en plus, si aujourd'hui nous nous retrouvons encore avec un déficit de plus de 1500 licences par rapport à la saison dernière, c'est encore un manque de financement d'environ 25 000€ à destination du développement pour nos structures.

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

3. La nomination du nouveau directeur Technique National (DTN)

La procédure semble au départ assez simple. Dans la mesure où l'état nous délègue ce DTN destiné à servir de relai avec notre fédération pour mettre en œuvre les directives ministérielles, un jury rencontre tous les postulants qui exposent leur parcours et la vision de leur mission au sein de notre fédération. J'ai été sollicité par 5 d'entre eux pour un entretien et les ai donc rencontrés à la fédération. Un seul candidat m'a paru pertinent pour intégrer l'équipe de notre Direction Technique et le contact qu'il a pu avoir avec nos cadres a confirmé ce sentiment.
Le ministère nous a proposé une « short list » de 3 candidats dans laquelle cette personne ne figurait pas. J'ai donc sollicité un nouvel entretien avec leur meilleur candidat en informant le ministère que je souhaitais également une nouvelle rencontre avec celui qui m'avait semblé le plus pertinent et qui ne figurait pas dans leur sélection. Cette seconde rencontre ne fit que confirmer ma première impression et j'ai donc informé le ministère que nous souhaitions intégrer Monsieur Bruce NEUFER qui nous a depuis été confirmé comme placé en 4ème position sur leur liste mais écarté à cause de son jeune âge…
Nous attendons les AR administratifs et j'espère que l'affectation de Bruce pourra être validée rapidement

4. Championnats du Monde

   a. Le Championnats du Monde 2016

   Les championnats du monde par équipe féminins qui se sont déroulés au Club de Saint-Cloud, au Jeu de Paume et à Issy les Moulineaux ont été une belle réussite à la fois sportive et médiatique. Nous avons été très déçus de l'inexistence d'un quelconque soutien de la ville de Paris malgré 3 rencontres auxquelles j'ai participé avec notre ancien président Jacques Fontaine et Henri Prevost qui nous ont amenées à la défection du Stade Français et sa salle Géo André. La municipalité d'Issy-les-Moulineaux a heureusement pallié à ce défaut de structure d'accueil en nous proposant leur Palais des Sport. Cela nous a permis de faire un superbe événement avec plus de 1000 enfants venus participer au spectacle, près de 1000 places vendues, 95 000 vues en streaming et des passages sur les grandes chaines, TF1, France télévisions, BFM, Eurosport etc...

   b. Le Championnats du Monde 2017

   Lors de la décision prise par la F.F. Squash de faire acte de candidature pour les championnats du monde par équipe masculin, la ville de Marseille s'est imposée dans le cadre de « Marseille, capitale Européenne du sport 2017 ». Le Set Marseille semblait au départ un choix évident de par sa situation et son nombre de court. La fédération a organisé trois rencontres dans les lieux. Nous avons pu constater une association inexistante et un club qui, tout en souhaitant accueillir cette manifestation prestigieuse, nous a affirmé à plusieurs reprises n'avoir à mettre à disposition de l'événement, ni temps, ni investissement, ni ressources humaines. Nous avons donc cherché une alternative afin de voir si une autre structure était à même de s'investir pour s'approprier l'événement.

   Le ModernSquash, après 2 visites fédérales, a donné les garanties nécessaires à l'accueil de l'événement. Un tableau comparatif élaboré par le service communication et la DTN a été soumis au Comité Directeur qui a choisi à l'unanimité le site du Modern Squash

5. La convention avec les athlètes de haut niveau

Henri a élaboré cette convention afin de sursoir au vide de travail laissé par le passage éclair de Monsieur Bertrand Gallet mais surtout pour répondre aux demandes de l'Etat. Ce document a d'ailleurs servi comme référent montré par le ministère aux autres fédérations.

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

En l'accompagnant, j'ai pu rencontrer nos sportifs et également les parents des plus jeunes et créer un nouveau lien avec les entraineurs. Nous continuerons à structurer dans le cadre du PPF toute la filière qui mène de l'école des jeunes au Haut-niveau mais je laisserai Henri vous le présenter.

6. La convention avec les Ligues

Elle deviendra la base de la relation ligue-fédération. Il s'agit de répondre à la demande de nos ligues en leur donnant de véritables moyens de décisions adaptés à la spécificité de leur territoire. Cela se fera par un accompagnement fédéral sur toutes les actions qu'elles souhaitent mener dans le plan de développement et ce dans le cadre d'aides ciblées sur ces actions identifiées.
Il est évident que Guillaume Coste a réalisé un énorme travail pour aider les ligues concernées par la réforme territoriale. Il continuera à les accompagner ainsi que les autres ligues pour concrétiser les demandes et les devoirs que cette convention va mettre en place.

7. La Convention Club Affilié

Je souhaite maintenir ce lien primordial qui lie nos clubs d'accueil avec la fédération grâce à la procédure d'Affiliation. Avec Maryse Degardin qui suit le dossier depuis de nombreuses années, nous souhaitons cependant :

- Apporter une nouvelle dynamique, notamment en réfléchissant à des ouvertures qui nous permettraient de faire revenir tous ces clubs qui ne font pas ou plus partie de notre famille fédérale.
- Restructurer la Commission d'Evaluation afin qu'elle soit représentative de la particularité des clubs et de leur diversité territoriale, nous nous donnons comme priorité de donner par ce lien privilégié un axe d'échange en mettant à leur disposition des informations et des outils comme nous l'avons déjà fait avec la base de données leur donnant accès à toutes les informations des leurs joueurs licenciés, de logiciel de gestion d'animation comme le SquashPool, etc…

Nous étudierons aussi la prise en ligne de la licence en laissant la possibilité pour chaque club de programmer leurs conditions d'accès ou encore un logiciel de gestion des réservations des courts accessibles aux licenciés de leur association.
C'est par ces services que nous aiderons les clubs et les associations à licencier leurs pratiquants.

8. La communication

Il nous a souvent été reproché un manque de communication avec nos licenciés, nos clubs, nos associations voir avec nos ligues. Le développement de la base de données, le logiciel de compétition SquashNet comme la refonte du site de la F.F.Squash nous donnent et vous donnent accès à toutes les informations primordiales au fonctionnement fédéral. Le service communication avec Corinne Le Paslier et Florent Bourillot a réalisé un important travail sur les réseaux sociaux permettant ainsi une mise à jour instantanée des informations du monde du squash.
Afin de renforcer notre présence sur les compétitions tant nationales que régionales, nous nous sommes adjoint Jérôme Elaïk, chroniqueur émérite du monde du squash.
Nous continuerons à améliorer ce lien primordial avec tous grâce aux moyens mis en place et ceux que nous allons développer.

9. Les athlètes

Arriver à la tête de notre fédération avec un tel palmarès, que ce soit en compétition individuelle (Greg Gautier N° 1 mondial, Camille Serme N°2 mondiale), ou en équipe avec ce podium lors des championnats du monde féminin à Issy-les-Moulineaux… Quelle fédération sportive peut revendiquer actuellement de tels résultats.

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Je ne peux que remercier tous ces athlètes qui sont l'image de notre sport ainsi que les entraîneurs nationaux qui les ont accompagnés pour parvenir à ces résultats exceptionnels.
Je voudrai insister sur l'importance que nous devons donner aux jeunes joueurs car c'est ceux-là qui seront la base de notre élite future élite mais aussi du développement de nos clubs
Je tiens à remercier le corps arbitral pour tout le travail de fond que leur nouvelle équipe mène et va continuer à développer notamment sur le plan international.

10. La formation

Il serait injuste de clore sans parler de l'importance du travail de Maryse Degardin sur la formation que ce soit pour bénévoles en ce qui concerne les diplômes fédéraux d'arbitre et juge-arbitre, pour nos futurs éducateurs et entraineurs afin de leur permettre l'accès aux BF, BE et CQP mais surtout de l'intérêt qu'elle porte à tous nos athlètes de haut-niveau pour les accompagner dans leur reconversion.

Je vous remercie encore de la confiance que vous m'avez apportée et m'engage comme je l'ai fait toutes ces années à la Ligue IDF ou à la fédération comme secrétaire Général avec Jacques Fontaine à continuer à développer notre fédération en restant à votre écoute.

Merci de votre attention.

Vote du rapport Moral du Président Jean-Denis BARBET

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Le rapport moral du Président Jean-Denis BARBET est adopté à l'unanimité.

4- PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2016 (COMPTES CLOS AU 31/12/2016)

Intervenants : Monsieur Jean-Michel GRASSER, Trésorier de la F.F.SQUASH
Monsieur Jean-Luc GAILHAC, Commissaire aux Comptes

a) Rapport du trésorier relatif aux comptes de la F.F.SQUASH arrêtés au 31 décembre 2016

Le résultat comptable de l'exercice 2016 ressort en bénéfice à hauteur de 23 689 euros.

PRODUITS : Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 452 727 euros contre 1 588 065 euros au 31/12/2015.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 911 442 euros contre 1 029 182 euros en 2015.
- Le chiffre d'affaire lié à la vente des licences est établi à 641 964 euros contre 662 684 euros en 2015. Cette baisse est principalement due à baisse des licences PASS – 2 089 licences partiellement compensée par une augmentation des licences COMPETITIONS ET JEUNES + 645
- Les reprises sur provisions s'élèvent à 84 442 euros. Elles proviennent essentiellement de la reprise de provisions passées antérieurement.
- Le montant de la convention d'objectifs s'établit à 368 500 euros contre 372 471 euros pour l'exercice précédent. A noter que ce montant représente 25,45 % des produits d'exploitation et est en diminution par rapport à 2015 de 3 971 euros.
- Le montant des produits financiers s'élève à 1 981 euros.

- Le montant des produits exceptionnels s 'élève à 2 759 euros.

CHARGES : Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 338 530 euros en 2016, contre 1 453 350 euros en 2015. Cette diminution est principalement liée à une diminution des charges du personnel et des dotations aux provisions.

Les charges financières sont nulles.

Les charges exceptionnelles d'un montant de 95 246 euros sont principalement constituées par la rétrocession aux ligues pour un montant de 57 924 euros, à l'IFSQUASH pour un montant de 21 878 euros et d'un redressement URSSAF 15 419 euros provisionné en 2015.

BILAN : Avec ce bénéfice, nos fonds propres sont reconstitués et s'élèvent à 136 140,70 euros. Cette somme représente cependant à peine un mois de fonctionnement de la fédération. Le tableau ci-dessous détaille les étapes de cette évolution :

		Résultat	Fonds propres
Bilan	2016	23 689,47 €	136 140.70 €
Bilan	2015	43 076,00 €	112 451,23 €
Bilan	2014	22 698,00 €	69 375,23 €
Bilan	2013	11 085,70 €	46 677,23 €
Bilan	2012	15 814,00 €	35 591,53 €
Bilan	2011	45 593,79 €	19 777,53 €
Bilan	2010	22 735,98 €	-25 816,26 €
Bilan	2009	65 859,92 €	-48 552,24 €
Bilan	2008	11 861,00 €	-114 412,16 €
Bilan	2007	25 512,60 €	-126 273,16 €
Bilan	2006	28 109,85 €	-151 785,76 €
Bilan	2005	6 442,81 €	-179 895,61 €
Bilan	2004	14 548,58 €	-186 338,42 €
Bilan	2003	22 582,00 €	-200 887,00 €

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 76 433 euros contre 100 760 euros en 2015.

Les produits constatés d'avance s 'élèvent à 426 107 euros contre 449 504 euros en 2015.

Nos provisions pour risques et charges s'élèvent à 235 000 euros et sont constituées :

- D'une provision liée aux évolutions de la base de données licences et des liens avec SquashNet - 30 000 €
- D'une provision liée à l'organisation du championnat du Monde par équipes Féminin 2016 - 115 000 euros.
- D'une provision liée à l'organisation du championnat du Monde par équipes Masculin 2017 - 90 000 euros.

Nos comptes ont été audités par notre commissaire aux comptes, qui présentera son rapport à l'Assemblée Générale.

Aucune question relative au rapport au trésorier.

***b) Rapport de Monsieur Jean Luc GAIHLAC**, Commissaire aux Comptes (CF annexe).*

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Ce rapport et les comptes sont présentés en annexe 1.

Aucune question relative au rapport au Commissaire aux Comptes.

Aucune autre question concernant la clôture de l'exercice.

Vote : Approbation des comptes 2016 & quitus du trésorier

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Les Comptes 2016 sont adoptés à l'unanimité. Quitus est donné au Trésorier Fédéral.

5- PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2017

Intervenants : Jean Michel GRASSER, Trésorier de la F.F.SQUASH ;
Henri PREVOST, Directeur Technique National Adjoint de la F.F.SQUASH

Propos préalables :

Madame DUPIRE a constaté une erreur dans la ligne « Relation Internationales » qui figure en double. Il s'agissait d'une erreur de formule liée à la nouvelle convention signée avec la Fédération internationale (WSF) relative à l'utilisation de certains moyens fédéraux par le Président Fontaine, location du bureau notamment, et refacturés à la WSF. Cette erreur ne modifie ni le total des charges ni celui des produits. L'Assemble Générale prend acte de cette modification.

Grandes masses :

Le budget prévisionnel 2017 est présenté à l'équilibre. Il est en augmentation de ± 6% (environ 93 000€) par rapport au réalisé 2016.
Cette évolution est principalement liée à deux hausses significatives :

- Le haut niveau :
  - Principalement dû à la ligne relative à un meilleur financement du « Groupe avenir » (Equipes de France Senior),
  - Les primes à la performance des sportifs qui sont anticipées au maximum des résultats possibles.
  - Une meilleure prise en charge de l'accompagnement médical, notamment lors des principaux tournois PSA.
- Une petite baisse de la vie sportive résultant des lignes relatives aux « Manifestations internationales officielles » qui sont quasiment nulles. L'Assemblée Générale de la WSF devrait se tenir durant le championnat du Monde 2017 et est intégrée dans le budget fédéral, mais cette opération est à solde nul.
- L'évolution la plus remarquable concerne les secteurs développement et le secteur licences puisque la charge du secteur licences bascule vers le secteur développement et plus particulièrement vers la ligne liée à la structuration des ligues dans le cadre du conventionnement avec lesdites ligues.

Présentation succincte des autres secteurs :

- Activité en croissance, notamment l'IF Squash
- Vie fédérale : stable sachant que nous avons anticipé la tenue des deux AG (Ordinaire et élective) en 2016.
- Communication Marketing : en baisse car nous avons développé le site internet l'an dernier ce qui a généré une petite évolution des frais de fonctionnement.
- DTN : Stable.
- Administration générale en hausse
  - Hausse de la masse salariale par rapport au réalisé liée principalement au fait que nous avons eu de nombreuses absences en 2016 (départ du DTN, congé maternité, maladie) qui ont entraîné une baisse de charges sur l'exercice 2016.

Vote relatif à l'adoption du budget prévisionnel 2017

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Le budget prévisionnel est présenté en annexe 2.

Le budget prévisionnel 2017 est adopté à l'unanimité.

6- PRESENTATION DU RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Intervenant : Henri PREVOST, Directeur Technique National de la F.F.SQUASH (intérim)

1. Remerciements

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Présidents des Ligues, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur.

1.1. Les élus

Tout d'abord, je ne m'attendais pas à me trouver de ce côté de la table lors de cette Assemblée Générale, et je tiens à remercier ici très chaleureusement, le Président Jacques FONTAINE et le Président Jean-Denis BARBET, les membres de l'ancien et du nouveau Comité Directeur, pour la confiance que vous m'avez accordée durant ce long intérim qui s'est prolongé sur presque une année.

1.2. Le personnel Fédéral

J'aurais aussi un mot pour l'ensemble personnel du siège fédéral qui m'a parfois supporté (j'ai de temps en temps le verbe vif) durant cette période qui a vu se cumuler deux fonctions qui m'ont parfois rendu deux fois plus exigeant vis-à-vis de chacun, exigence à laquelle ils ont tous répondu présent en apportant leur pierre à l'édifice.

1.3. Les cadres

Des remerciements aussi pour les cadres techniques, je citerai mes deux collègues Maryse DEGARDIN et Guillaume COSTE qui m'ont secondé et sans qui de nombreuses actions n'auraient pas été menée à bien. Tous, Philippe BOSSON comme Nicolas SAJAT ont œuvré au mieux pour que cette période délicate soit franchie au mieux des intérêts de la fédération.

1.4. Les entraineurs et les athlètes

Enfin, et du fond du cœur un mot pour les entraineurs, Renan, Philippe, Yann, Fred, pour leurs collègues entraîneurs de club associés au PES et aux actions « Jeunes », pour Malcolm et Yann et pour les athlètes. J'aimerais rappeler ici que les résultats sportifs qu'ils obtiennent ensemble, athlètes et

entraîneurs, portent dans le monde entier l'image d'une fédération française de squash dynamique et performante. C'est leur investissement au quotidien, soutenu par l'action quotidienne de tous les bénévoles que j'ai déjà cités et des parents, que l'image que nous donnons à nos partenaires publics et privés présente une véritable vitrine que beaucoup nous envient.
Je vais aussi les remercier car, durant cette année, ils m'ont permis de retrouver la partie « sportive » du métier de cadre technique qui est, je le rappelle, le cœur de notre action.

2. Bilan & perspectives

2.1. Les actions et obligations administratives

En collaboration avec le Président (Jacques FONTAINE) et les Entraîneurs Nationaux, nous avons effectué auprès du ministère chargé des Sports deux démarches fondamentales qui non seulement légitiment l'action de la Fédération (droit de délivrer les titres nationaux, de sélectionner les joueuses et joueurs pour les compétitions internationales), mais nous permettent aussi d'obtenir des subventions au travers de la convention d'objectifs).

- Le renouvellement de la Délégation de la mission de service public de la FFSquash qui a fait l'objet d'un arrêté ministériel en date du 31/12/2016.
- Le renouvellement de la Reconnaissance de Haut niveau du Squash qui a été elle aussi obtenue ; l'arrêté est en cours de publication.

2.2. Les résultats sportifs

Pour entrer dans le cœur de ce rapport, tout d'abord, il nous faut évoquer, puisque nous parlions de nos sportifs et de nos entraîneurs, les résultats sportifs.

2.2.1. Les équipes France Senior

Tout d'abord, les filles, avec :

- Le premier podium de ce siècle lors d'un championnat du Monde par Equipe (27/11 au 03/12/2016) pour Camille SERME, Coline AUMARD, Laura POMPORTES et Chloé MESIC lors du championnat organisé à Paris, Saint-Cloud et Issy-les Moulineaux.
- Le 5ème titre de championne d'Europe de Camille SERME (10/09/2016 à Prague)
- La seconde place lors du championnat d'Europe par Equipe (Camille SERME, Coline AUMARD, Laura POMPORTES et Chloé MESIC) du 4 au 7 Mai 2016 à Varsovie.

Et aussi les remarquables résultats individuels de Camille qui gagne deux majeurs cette année ; elle atteint la seconde place du classement Mondial en ce début d'année 2017 et le premier titre PSA de sa carrière pour Laura POMPORTES lors du tournoi de Belfast (août 2016).

Les garçons :

- La troisième place de Grégory GAULTIER lors du championnat du Monde individuel (27/10 au 04/11/2016 au Caire)
- La seconde place lors du championnat d'Europe par Equipe (Grégory GAULTIER, Mathieu CASTAGNET, Grégoire MARCHE et Lucas SERME) du 4 au 7 Mai 2016 à Varsovie.
- La seconde place lors du championnat d'Europe Individuel de Grégory GAULTIER (10/09/2016 à Prague).

Et aussi les remarquables résultats individuels de Grégory qui gagne son 14ème majeur cette année.

2.2.2. Les équipes de France « Jeunes »

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Les championnats du Monde 7-16 Août 2016 Bielsko-Biała (Pologne) :

- Individuels U19 : AUBERT Benjamin 1/4 de finaliste (5ème)
- Par équipe U19 - (AUBERT Benjamin, CROUIN Victor, BONMALAIS Sébastien, MANDIL Rohan) – 5ème

Les championnats d'Europe :

- Individuels U19 - Avril 2016 - Suisse : AUBERT Benjamin ½ finaliste
  CROUIN Victor : ¼ de finaliste
  CORIGLIANO Enzo : ¼ de finaliste
- Par équipe U19 - Avril 16 Suisse : AUBERT Benjamin, CROUIN Victor, BONMALAIS Sébastien, ROSSIGNOL Julie, ROMBA Elise – 2ème
- Equipes U17 - Mai 2016 - Belgique : CROUIN Victor, CLAIN Edwin, DUBARRY Alexandre, FURHER Maelle, SEGERS Fanny – 3ème
- Equipes U15 - Mai 2016 - Belgique : PAQUEMAR Manuel, MELKALFI Toufik, CREMOUX Mattéo, LEMARCHAND Ninon, LOAEC Yuna – ¼ de finaliste

A noter aussi 6 victoires sur les « Opens » européens.

2.2.3. Le PES et la détection

Je remercie Nicolas SAJAT qui a plus particulièrement suivi ce dossier difficile pour la rigueur de la gestion de toutes les actions réalisées. Nous devons faire évoluer ce dispositif, en fonctionnant plus encore que par le passé en relation avec les Ligues qui sont au cœur de ces actions et en fonction des exigences du haut niveau qui doivent, comme les attentes des ligues, être mieux prises en compte.

Les dispositions transitoires adoptées en 2016/2017 seront entièrement revues dans le cadre du Projet de Performance Fédéral (PPF) actuellement en cours d'élaboration et nous associerons les principaux acteurs à ces réflexions.

2.2.4. Le Bilan général

Il est très satisfaisant pour les Equipes Senior, puisque le « Classement des nations à l'indice P.O » nous place à la seconde place mondiale avec 11 points, derrière l'Egypte (47 points) mais devant l'Angleterre (10 points). Il est moins bon pour les jeunes, notamment pour les Jeunes filles, ce qui doit nous faire prendre conscience d'une nécessaire évolution dans ce secteur.

A noter aussi que dans le cadre de la réforme du PES (transformation en PPF) engagée par le Ministère en charge des sports, la F.F.Squash, et plus particulièrement les entraîneurs Nationaux et les cadres techniques ont réalisé un « Bilan critique du PES » qui a été « discuté » avec les services de la Direction des Sports le 15 décembre 2016. Etaient présents le DTN par Intérim, Philippe Signoret, Renan Lavigne et Yann Menegaux. Nous n'avons pas encore de retour de cet entretien qui a duré plus de trois heures.

Les principales conclusions de ce bilan qu'il est possible de consulter à la fédération sont les suivantes :

- Très bonne tenue des collectifs Senior/Elite Dames et Hommes.
- Des résultats corrects chez les Jeunes, mais un manque de densité notamment chez les Jeunes filles qui inquiète quant au renouvellement des Equipes de France Senior. La nécessité de trouver d'autres terrains de confrontation que les opens Européens dont le niveau tend à baisser.
- De très bonnes relations « horizontales » entre les entraîneurs (EN Senior entre – eux et EN Jeunes entre eux) mais un manque de coordination verticale.
- La nécessité d'engager un travail destiné à renforcer le lien entre le haut niveau et l'offre sportive nationale.
- La qualité de nos pôles, malgré des faiblesses ponctuelles (hébergement des mineurs à Aix-en-Provence, déplacements à Châtenay-Malabry par exemple).
- Les limites du PES III & IV tel qu'organisés depuis 3 ans.
- La bonne réalisation de la surveillance médicale réglementaire puisque plus de 93 % des athlètes listés répondent aux attentes du Ministère. Les 7% manquants sont dus aux athlètes qui ont décidé d'arrêter leurs carrières sportives en cours de saison.

2.3. Les aspects financiers

2.3.1. La « Convention d'objectifs »

Elle s'est déroulée durant deux moments particuliers.

- Le 07 février 2017 une « signification au DTN » de la nouvelle carte des postes désormais fixée à 6 postes au lieu des 10 cadres actuellement placés auprès de la Fédération. Je ne reviendrai pas sur ce sujet déjà abordé par le Président dans son rapport moral. Je me dois cependant de porter un regard détaché sur cette décision et d'ajouter que nous avions 30 086 licences en 2012/2013 et sommes aujourd'hui sur une tendance qui nous amènerait aux alentours de 25 700 licences à la fin de la saison 2016/2017 (soit une baisse de 14,5% sur 4 ans) si rien n'est fait. Cette évolution peut être interprétée comme un désintérêt général pour notre sport et pourrait, quelque part, tout à fait justifier le point de vue de l'Etat qui diminuerait le soutien humain accordé à la Fédération au regard de cette baisse des effectifs licenciés.
- Le 08 février 2017 la CO proprement dite lors de laquelle nous nous sommes vus accorder une augmentation de subvention de 5.000€uros ce qui est remarquable dans le contexte actuel et qui nous amène, suite à l'important travail mené par Messieurs LAGRANGE et FONTAINE à une part de subventions équivalente à d'autres fédérations dont le profil est similaire au nôtre.

2.4. Les actions structurantes

2.4.1. La formation

Il s'agit d'un secteur fondateur de l'action de la DTN, et plutôt que d'en faire une brève synthèse, je donnerai la parole à Madame DEGARDIN, mon adjointe qui vous fera elle-même la présentation des actions menées, mais aussi des évolutions en cours et à venir, à la fin de la présente intervention.

2.4.2. La « Convention Athlètes »

La performance sportive est aléatoire, même les administrations les plus strictes (Administration fiscale, URSAFF) reconnaissent cet aspect du résultat sportif. Pourtant, le haut niveau est un secteur très codifié et il fait l'objet de plus de cent articles du code du Sport. Il reste que, malgré cette rigidité la performance est une histoire de femmes et d'hommes qui vivent

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

ensemble au sein de la même institution un quotidien pas toujours facile, grisant lorsque les résultats sont là, difficile voire conflictuel s'ils sont absents.

C'est dans ce sens, par souci de clarté et de transparence vis-à-vis de tous ceux qui portent les couleurs de notre pays que nous avons mis en place cette convention qui définit clairement les droits et devoirs des deux parties. Nous l'avons mise en place à la rentrée 2016/2017 en nous appuyant sur des rencontres avec tous les sportifs listés et leurs familles. Cette démarche a permis, non seulement de répondre à nos obligations réglementaires, mais surtout d'initier une démarche collaborative qui devra impérativement se poursuivre à l'avenir. Je remercie ici Jean-Denis BARBET et les entraîneurs qui ont été particulièrement présents, tant durant la phase de conception de cette convention que durant la période des entretiens.

Pour l'anecdote, cette convention a été reprise comme exemple et par le Ministère des Sports qui l'a adressée à toutes les directions techniques par l'intermédiaire du « FlashIndoDTN.

2.4.3.La « Convention Ligues »

Les Ligues sont nos points d'ancrage en région. Elles nous représentent, elles mettent en œuvre la politique fédérale au niveau local. Ce sont elles qui, avec leur connaissance du terrain et les relations qu'elles tissent, permettent notre développement. Leurs statuts sont déclinés des statuts fédéraux et elles sont, comme la F.F.Squash, soumises à une obligation de justification des fonds perçus.

Cette convention permettra de renforcer, pour chaque ligue, sa relation avec les institutions locales en validant de fait, vis-à-vis de ces dernières, un plan de développement cohérent. Elle permettra aussi de renforcer le soutien que la fédération apporte à ces organes déconcentrés en fléchant la rétrocession qui n'est plus, je le rappelle encore ici, automatique mais doit être intégrée au projet fédéral.

A noter que la DTN, par l'intermédiaire de Guillaume COSTE soutient toutes les Ligues qui en font la demande. En 2016 ces actions ont eu pour objet l'accompagnement des demandes de subventions, l'accompagnement, la création, ou le maintien emploi. La Fusion des ligues, enjeu important de la dernière saison sportive a demandé un investissement important qui nous permet d'être désormais en ordre de marche pour construire sereinement l'avenir.

2.4.4.Les équipements sportifs

La DTN a poursuivi ses actions auprès des principaux groupes et institutions (Salon des Maires, susceptibles de favoriser notre développement qu'il soit quantitatif (nouvelles structures) ou qualitatif (travail de recherche-développement sur un court de démonstration mobile mené en collaboration avec l'Université Technologique de Compiègne).

Nous avons aussi renseigné 165 porteurs de projets qui se sont adressés à nos services. Pour ce qui a trait aux dossiers en cours, nous avons engagé :

- Un processus de rencontres avec tous les constructeurs de squash pour leur proposer une collaboration transparente (échange régulier d'informations, respect du règlement technique, développement de nouveaux produits) avec la fédération.
- Des échanges avec l'UCPA destinés à développer la pratique du squash au profit du plus grand nombre (convention)
- L'exploration active de plusieurs pistes pour la réalisation du Centre National de Squash.

3. Conclusion

La situation générale est satisfaisante, mais elle ne doit en aucun cas masquer nos faiblesses. Parmi celles-ci j'appelle l'attention de chacun sur le besoin qu'a la F.F.Squash de renforcer la structuration de sa vie associative. Nous sommes tous conscients que le rôle de bénévole est difficile, exigeant et qu'il demande parfois des compétences difficiles à trouver, un temps que tous n'ont pas. Il reste que si les cadres techniques sont au service de la Fédération, ils ne sont pas à la disposition des élus pour « faire à leur place », mais pour les soutenir dans ce qu'ils engagent. La différence est subtile et nos cadres que je remercie pour leur professionnalisme et leur engagement outrepassent parfois ce rôle de « Conseiller Technique Sportif » c'est leur appellation. A long terme ce fonctionnement pourrait être préjudiciable à la fédération mais il illustre cependant l'excellente relation de confiance qui existe au sein de la fédération entre les élus et les cadres techniques, relation assez exceptionnelle au regard de mon expérience, pour être ici saluée.
En vous remerciant encore une fois pour votre confiance et votre écoute.

Les Détails des rapports par secteur Formation (Maryse DEGARDIN, DTN Adjointe et Nicolas SAJAT, CTN) ; Equipement (Philippe BOSSON - CTN) ; Structuration Territoriale (Guillaume COSTE - CTN) sont présentés en annexe 3.

Ce rapport n'a pas à être adopté

7- INFORMATION RELATIVE A L'EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES ENTRE LES SAISONS 2015/2016.

Intervenant : Jean-Denis BARBET, Président de la F.F.SQUASH.

NOMBRE DE LICENCES SOUSCRITES – SAISON 2015/2016
Intervenant : Jean-Denis BARBET, Président de la F.F.SQUASH

TOTAL	Evolution Générale	Fédérale	Jeune	SquashPass
27 767	-5,7%	+8,2%	+9,0%	-13,5%

Nombre de Ligues en augmentation :	3	14	11	3
Nombre de Ligues en diminution :	13	2	4	13

8- TARIF DES LICENCES POUR LA SAISON 2017/2018

Lors de sa réunion du 22 mars2017, le Comité Directeur a pris la décision de proposer une augmentation du prix des licences à l'Assemblée Générale.

Proposition : Licence Fédérale : +2€ (soit 50 €uros) sans modification du tarif préférentiel aux clubs
Licence Jeune : +2€ (soit 24€uros) sans modification du tarif préférentiel aux clubs
Licence SquashPass & Scolaire : Pas d'augmentation

Pour mémoire, les tarifs actuels sont les suivants :

Saisons :	2016/2017		**Proposition 2017/2018**	
	(du 01/09 au 31/12)	Tarif préférentiel	**(du 01/09 au 31/12)**	**Tarif préférentiel**
FEDERALE	48	-4	50	-4
JEUNE	22	-3	24	-3
SCOLAIRE	7	0	Inchangé	Inchangé
SQUASH PASS	18	-2	Inchangé	Inchangé

Vote relatif à l'adoption du tarif des licences pour la saison 2017/2018

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Le tarif des licences pour la saison 2017/2018 est adopté à l'unanimité.

Les tarifs des licences pour la saison 2017/2018 seront les suivants :

	Saison 2017/2018	
	(du 01/09 au 31/12)	Tarif préférentiel
FEDERALE	50	-4
JEUNE	24	-3
SCOLAIRE	7	0
SQUASH PASS	18	-2

9- ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Présentation par Monsieur Pierre BERNARD, Président de la Commission Statuts et règlements

Les motifs de ces modifications sont :

- D'adapter le texte au nouveau fonctionnement de la base de données fédérale, et notamment à la dématérialisation du processus d'affiliation,
- D'ouvrir le fonctionnement de certaines commissions importantes (Commission d'Evaluation, Comité d'Attribution) à des membres extérieurs aux instances dirigeantes (Bureau et Comité directeur), de la F.F.Squash,
- De clarifier la fonction de Président d'Honneur,
- De reconnaitre formellement l'existence des Comités départementaux et de préciser leurs missions concomitamment à celles des Ligues.

Aucune question posée en séance

Vote relatif à l'adoption du Règlement Intérieur

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.

10- ADOPTION DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Il s'agit d'un nouveau règlement proposé par l'administration de tutelle. Les principales modifications concernent :

- La composition des instances disciplinaires dans lesquelles ne pourront plus siéger des membres des instances dirigeantes de la fédération (Séparation des pouvoirs)
- La reconnaissance formelle des sanctions automatiques. Sur ce point l'annexe au présent règlement a repris toutes les sanctions prévues dans le règlement sportif.

Remarque : Le Règlement disciplinaire fédéral s'impose aux Ligues qui devront, dans les plus brefs délais composer leur commission de première instance.

Vote relatif à l'adoption du Règlement disciplinaire

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Le Règlement disciplinaire est adopté à l'unanimité.

11- QUESTIONS DIVERSES

Comme prévu lors de l'Assemblée générale élective du 10 Décembre 2016, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir étudier la désignation de Monsieur Jacques FONTAINE en qualité de Président d'Honneur de la F.F.Squash.

Intervention de Monsieur Jean-Denis BARBET, Président de la FFSQUASH.

Monsieur FONTAINE a exercé 6 mandats consécutifs en qualité de Président. Il a réussi à faire de notre fédération ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir la première fédération nationale affiliée à la WSF et ce dans un contexte, notamment financier parfois critique.
Nous lui devons beaucoup de notre structuration actuelle, notamment la Convention « Club Affilié », mais aussi l'accord avec la PSA relatif aux tournois internationaux organisés sur le territoire.

Vote : Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.

- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 253

Monsieur Jacques FONTAINE est nommé, à l'unanimité, Président d'honneur de la F.F.Squash.

L'assemblée Générale est close à 13H07.

ANNEXE1 – Rapport du commissaire aux comptes

Jean-Luc Gailhac
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

FEDERATION FRANCAISE
DE SQUASH

2, rue de Paris
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2016

Nouvelle adresse : 69 rue Saint-Lazare 75009 PARIS
44, rue Fauvet - 75008 PARIS
Tél : 01 44 70 65 20 - Fax : 01 44 70 90 03
E-mail : jgl@apege-conseils.fr
www.apege-conseils.fr

Jean-Luc Gailhac
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

FEDERATION FRANCAISE
DE SQUASH

2, rue de Paris
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Nouvelle adresse : 69 rue Saint-Lazare 75009 PARIS
44, rue Passage - 75006 PARIS
Tel : 01 44 70 65 20 - Fax : 01 44 70 90 03
E-mail : jg@arpege-conseils.fr
www.arpege-conseils.fr

Jean-Luc Gailhac

Aux membres de la Fédération,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Squash tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus j'attire votre attention sur la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe concernant les provisions pour risques et charges.

Nouvelle adresse : 69 rue Saint-Lazare 75009 PARIS
44, rue Pasquier - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 70 65 20 - Fax : 01 44 70 80 03
E-mail : jg@arpege-conseils.fr
www.arpege-conseils.fr

2. Justifications des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe, il a été constitué des provisions pour risques et charges pour un montant total de 235.000 euros.

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant l'estimation de ces provisions sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents adressés aux Membres de la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
Le 23 mars 2017

Jean-Luc GAILHAC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Fédération Française de Squash

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	47 442	22 831	24 611	2,32	1 321	0,12
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	399 105	336 933	63 172	5,95	111 743	10,51
Autres immobilisations corporelles	11 539	9 979	1 559	0,15	-0	0,00
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	7 197		7 197	0,68	7 198	0,68
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 431		7 431	0,70	7 582	0,71
TOTAL (I)	***472 713***	***368 743***	***103 970***	9,80	***127 844***	12,02
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	7 780		7 780	0,73		
Avances & acomptes versés sur commandes					2 067	0,19
Clients et comptes rattachés	65 150		65 150	6,14	108 216	10,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	2 290		2 290	0,22	2 290	0,22
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 438		7 438	0,70	6 036	0,57
. Autres	162 920		162 920	15,35		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	635 280		635 280	59,86	716 009	67,34
Charges constatées d'avance	76 433		76 433	7,20	100 760	9,48
TOTAL (II)	***957 290***		***957 290***	90,20	***935 377***	87,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 430 003***	***368 743***	***1 061 260***	100,00	***1 063 221***	100,00

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Fédération Française de Squash

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	112 451	10,60	69 375	6,52
Résultat de l'exercice	***23 689***	2,23	***43 076***	4,05
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			6 668	0,63
TOTAL(I)	***136 140***	12,83	***119 119***	11,20
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	235 000	22,14	234 000	22,01
Provisions pour charges	6 028	0,57	31 539	2,97
TOTAL (III)	***241 028***	22,71	***265 539***	24,97
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	79 259	7,47	309	0,03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 606	7,88	127 198	11,96
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	14 567	1,37	20 682	1,95
. Organismes sociaux	58 569	5,52	64 740	6,09
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 771	0,54	2 439	0,23
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 213	1,53	13 690	1,29
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	426 107	40,15	449 504	42,28
TOTAL(IV)	***684 092***	64,46	***678 563***	63,82
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 061 260***	100,00	***1 063 221***	100,00

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Fédération Française de Squash

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

page 3

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	701 934		701 934	77,01	727 867	70,72	-25 933	-3,56
Production vendue biens	20 457		20 457	2,24	21 766	2,11	-1 309	-6,02
Production vendue services	189 051		189 051	20,74	279 549	27,16	-90 498	-32,36
Chiffres d'Affaires Nets	**911 442**		**911 442**	100,00	**1 029 182**	100,00	**-117 740**	-11,43
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			441 840	48,48	443 381	43,08	-1 541	-0,34
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			94 219	10,34	111 186	10,80	-16 967	-15,26
Autres produits			5 226	0,57	4 315	0,42	911	21,11
Total des produits d'exploitation (I)			***1 452 727***	159,39	***1 588 065***	154,30	***-135 338***	-8,51
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 030	0,11	3 624	0,35	-2 594	-71,57
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			176	0,02	2 154	0,21	-1 978	-91,82
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			849 533	93,21	863 117	83,86	-13 584	-1,58
Impôts, taxes et versements assimilés			2 424	0,27	2 932	0,28	-508	-17,32
Salaires et traitements			242 079	26,56	283 435	27,54	-41 356	-14,59
Charges sociales			91 831	10,08	113 040	10,98	-21 209	-18,75
Dotations aux amortissements sur immobilisations			65 442	7,18	64 448	6,26	994	1,54
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant					29 931	2,91	-29 931	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			30 000	3,29	45 401	4,41	-15 401	-33,91
Autres charges			56 014	6,15	45 268	4,40	10 746	23,74
Total des charges d'exploitation (II)			***1 338 530***	146,86	***1 453 350***	141,21	***-114 820***	-7,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**114 196**	12,53	**134 715**	13,09	**-20 519**	-15,22
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			107	0,01			107	Nsi
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			1 873	0,21	2 404	0,23	-531	-22,09
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change					1	0,00	-1	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***1 981***	0,22	***2 405***	0,23	***-424***	-17,63
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées					250	0,02	-250	-100,00
Différences négatives de change					0	0,00		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)					***250***	0,02	***-250***	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 981**	0,22	**2 155**	0,21	**-174**	-8,06
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**116 177**	12,75	**136 870**	13,30	**-20 693**	-15,11

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Fédération Française de Squash

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

page 4

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 511	0,28	4 342	0,42	-1 831	-42,16
Produits exceptionnels sur opérations en capital	248	0,03	126	0,01	122	96,83
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***2 759***	0,30	***4 468***	0,43	***-1 709***	-38,24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 221	10,48	98 262	9,55	-3 041	-3,09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25	0,00			25	n/s
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***95 246***	10,48	***98 262***	9,55	***-3 016***	-3,08
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-92 488**	-10,18	**-93 794**	-9,10	**1 306**	1,39
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 457 466***	159,91	***1 594 938***	154,97	***-137 472***	-8,61
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***1 433 776***	157,31	***1 551 862***	150,79	***-118 086***	-7,60
RÉSULTAT NET	**23 689** Bénéfice	2,60	**43 076** Bénéfice	4,18	**-19 387**	-45,00
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

ANNEXE DES COMPTES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 1.061.260 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 23.689 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Marques	**10 ans**
Matériel	**de 1 à 5 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 3 à 5 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

- **Développement du système d'information fédéral**

Un projet de refonte globale du système d'information de la fédération, intégrant la base de données des licences, a été engagé en 2012, et s'est poursuivi jusqu'à 2016. L'avancement du projet sur 2016 a donné lieu à une reprise de provision de 13 000 euros. La provision étant ramenée à la clôture à un montant de 15 000 euros.

- **Championnats du monde 2016 / 2017**

La World Squash Federation a confié, lors de son Assemblée Générale 2013, à la Fédération Française de Squash l'organisation des championnats du monde féminins 2016 et masculins 2017.

Concernant les championnats du monde 2016, la provision a été dotée de 15 000 € supplémentaires, en vue de couvrir les derniers frais restant à supporter. Cette provision s'élève ainsi à 115 000 euros à la clôture de l'exercice 2016.

Concernant les championnats du monde 2017, dont la provision s'élevait à 10% du budget, une dotation complémentaire de 15 000 euros a été comptabilisée, pour porter la provision à 90 000 euros à la clôture de l'exercice 2016.

- **Cotisations URSSAF**

Suite à la vérification sur les exercices de 2012 à 2015 de l'URSSAF. La provision de 16 000 € a été entièrement reprise à la clôture de l'exercice.

- **Refonte de la base de données fédérale - Intranet**

Le projet de refonte complète de la base de données fédérale s'est engagé sur l'année 2013, car l'outil n'était plus adapté. L'objet de la nouvelle application est de permettre à la fédération de renforcer le lien avec ses licenciés et ses structures dépendantes, ligues, comités départementaux, associations et clubs. Une provision relative à ce projet a été maintenue à hauteur de 15 000 euros.

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

SECTORISATION DES ACTIVITES LUCRATIVES

La F.F. SQUASH a opté à compter du 1er novembre 2012 pour la sectorisation des activités lucratives constituées par l'acquisition et l'exploitation des courts vitrés démontables ainsi que par les activités de la boutique fédérale.

Ces activités qui sont désormais assujetties aux impôts commerciaux, font l'objet dans la comptabilité de la F.F. SQUASH de la tenue de comptes distincts permettant de suivre le montant des opérations taxables et exonérées.

Compléments d'informations relatives au bilan et au compte de résultat

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 472 713 euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	20 022	27 420		47 442
Immobilisations corporelles	407 973	15 501	12 830	410 644
Immobilisations financières	14 780		153	14 628
TOTAL	**442 775**	**42 921**	**12 983**	**472 713**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 701	4 130		22 831
Immobilisations corporelles	296 230	61 312	11 630	345 912
TOTAL	**314 931**	**65 442**	**11 630**	**368 743**

Fédération Française de Squash **Page 5**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette
Concess & droits sim.brev	31 765	7 154	24 611
Logiciels immobilises	15 677	15 677	0
Matériel	399 105	335 933	63 172
Instal.génér.agenc.amgts	1 495	1 495	0
Matériel de bureau & infor	10 044	8 484	1 559
TOTAL	**458 086**	**368 743**	**89 342**

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations (dotations)	Diminutions (reprises)	Fin exercice
TOTAL Provisions réglementées				
Provisions pour risque	234 000	30 000	29 000	235 000
Provisions pour charges	31 539		25 511	6 028
Provisions pour dépréciation	29 931		29 931	
TOTAL Provisions	**295 470**	**30 000**	**84 442**	**241 028**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		30 000	84 442	
- financières				
- exceptionnelles				

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Clients et comptes rattachés	65 150	65 150	
Personnel et comptes rattachés	2 290	2 290	
Etat et autres collectivités publiques	7 438	7 438	
Débiteurs divers	162 920	162 920	
Charges constatées d'avance	76 433	76 433	
TOTAL GENERAL	**314 231**	**314 231**	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	83 605	83 605		
Personnel et comptes rattachés	14 567	14 567		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 568	58 568		
Etat et autres collectivités publiques	5 771	5 771		
Clients et comptes rattachés	79 259	79 259		
Autres dettes	16 213	16 213		
Produits constatés d'avance	426 107	426 107		
TOTAL GENERAL	**684 091**	**684 091**		

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 213
Dettes fiscales et sociales	36 521
TOTAL	**52 734**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	76 433	426 107
TOTAL	**76 433**	**426 107**

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

VENTILATION DES PRODUITS

	Exercice 2016	Exercice 2015
Licences et affiliations	696 574	715 751
Subventions	441 840	443 381
Autres produits	224 834	324 632
Reprises de provisions et transferts de charges	94 219	111 186
TOTAL	**1 457 467**	**1 594 950**

Jean-Luc Gailhac
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

FEDERATION FRANCAISE
DE SQUASH

2, rue de Paris
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Rapport spécial du commissaire aux comptes

sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2016

Nouvelle adresse : 69 rue Saint-Lazare 75009 PARIS
44, rue Pasquier - 75008 PARIS
Tél : 01 44 70 65 20 - Fax : 01 44 70 60 03
E-mail : jgl@arpege-conseils.fr
www.arpege-conseils.fr

Jean-Luc Gailhac
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Aux membres de la Fédération,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de la Fédération Française de Squash, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Au cours de l'exercice, un abandon de créance a été consenti par le Président, au profit de la Fédération Française de Squash, pour un montant de 4.560,27 euros. L'objet de cette créance portait sur le remboursement de notes de frais.

Fait à Paris,
Le 23 mars 2017

Jean-Luc Gailhac
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Nouvelle adresse : 69 rue Saint-Lazare 75009 PARIS
44, rue Fresquet - 75008 PARIS
Tel : 01 44 70 66 20 - Fax : 01 44 70 90 03
E-mail : jg@arpege-conseils.fr
www.arpege-conseils.fr

Annexe 2 - Budget Prévisionnel 2017

Comité Directeur du 20/03/2017- Assemblée Générale du 10 avril 2017

Budget Prévisionnel 2017

	Prévisionnel 2017			Réalisé au 31/12/2016		
	Charges	Produits	CO Demandée	Charges	Produits	CO reçue
Haut Niveau	390 745	269 605	262 200	321 365	245 967	236 832
11 Equipe de France Senior	113 850	97 000	94 000	69 271	73 000	73 000
111 Senior Hommes	68 580	58 500	58 500	32 954	34 000	34 000
112 Senior Femmes	38 770	33 500	33 500	36 318	39 000	39 000
113 Senior Mixte	6 500	5 000	2 000			
12 Equipe de France Jeune	106 795	94 000	94 000	102 524	88 304	88 000
121 Compétitions européennes	77 813	65 000	65 000			
122 Compétitions mondiales Jeune Femmes	18 788	14 000		584	9 000	8 500
123 Compétitions mondiales Jeune Hommes	10 194	15 000	15 000	8 822	9 000	8 500
13 Parcours de l'Excellence Sportive	76 800	54 405	50 000	85 986	54 831	46 000
14 Soutiens aux sportifs	60 000			37 000		
15 Suivi médical Haut niveau	33 300	24 200	24 200	26 584	29 832	29 832
151 Encadrement médical des EDF	15 000	10 000	10 000	7 633	10 000	10 000
152 Suivi médical réglementaire	18 300	14 200	14 200	18 951	19 832	19 832
Enseignement / Formation	51 000	58 000	13 000	43 022	55 480	13 000
21 Commission formation	3 500	6 000	6 000	4 254	4 000	4 000
22 IFS Squash	37 500	45 000		35 724	44 480	2 000
23 Formation Cadre et Direction Technique	10 000	7 000	7 000	3 043	7 000	7 000
Vie sportive	139 400	169 970	3 000	150 998	139 831	3 000
31 Commission sportive	12 000	5 200		13 672		
32 Championnats nationaux seniors	10 000	29 000		40 478	40 824	
33 Championnats nationaux jeunes	2 400	6 170		6 548	12 580	
34 Championnats nationaux entreprise	400	2 100		390	2 100	
35 Championnats nationaux vétérans	1 100	10 500		2 031	11 610	
36 Championnats régionaux						
37 Commission corps abitral	12 000	3 000	3 000	7 735	3 000	3 000
38 Manifestations internationales officielles	101 500	114 000		80 145	69 716	
Vie fédérale	46 200	17 500		47 641	19 466	3 000
41 Discipline et règlements	4 400					
42 Réunions fédérales	25 600			12 712	3 012	3 000
421 Assemblée Générale	3 250			5 831		
422 Comité Directeur	8 350			4 263	12	
423 Bureau Directeur	4 500			640		
424 Réunion Président de Ligue	2 000			1 979	3 000	3 000
425 Frais Président	7 500			8 034	36	
43 Relations internationales	15 000	17 500		26 895	16 419	
431 Relations Internationales	5 000	2 500		26 702	16 419	
432 Protocole d'Echange				193		
433 Relations WSF	10 000	15 000				
44 Commission médicale	1 200					
Communication Marketing	62 300	60 500		72 338	100 158	
51 Actions de communication	45 300	60 500		64 102	99 261	
52 Supports de communication	17 000			8 236	897	
DTN	6 300	5 600	5 600	10 897	9 500	9 500
61 Actions de rayonnements	6 300	5 600	5 600	10 897	9 500	
Développement	234 178	142 084	81 200	179 839	103 566	84 500
71 Secteur Club Affilié	6 300	2 700	2 700	13 588	3 000	3 000
72 Secteur Equipement	80 298	41 884	12 000	101 137	31 066	12 000
73 Secteur Jeunes	56 500	47 000	47 000	62 552	64 000	64 000
74 Secteur entreprise	1 500				2 500	2 500
75 Secteur Publics cibles						
76 Scolaires / Universitaires						
77 Colloque des cadres techniques	3 200	3 000	3 000	2 561	3 000	3 000
78 Accompagnement structuraiton Ligues	86 380	47 500	16 500			
Adhésions affiliations	73 000	720 230	3 500	151 734	705 077	12 000
81 Licences	25 500	1 293 960		84 056	661 848	
82 Affiliations		34 000			31 229	
83 Système d'information/Base de données	47 500	5 500	3 500	67 678	12 000	12 000
Administration générale	513 576	75 000		450 342	78 421	
91 Salaires	390 000	55 000		334 110	72 222	
92 Frais administratifs	123 576	20 000		116 232	6 199	
Attente affectation				5 600		
	1 516 699	1 518 489	368 500	1 433 776	1 457 466	361 832
	Résultat : 1 790			Résultat : 23 690		
	Aides Personnalisées :		90 000	Aides Personnalisées :		90 000
	Total CO :		458 500	Total CO :		451 832

Comité Directeur du 24 Mars 2017 Assemblée Générale du 08 avril 2017

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Annexe 3 - Direction Technique nationale : Détail des rapports par secteur

Formation

Dossier suivi par Maryse DEGARDIN (DTN Adjointe) et Nicolas SAJAT (CTN)

1. Bilan chiffré de l'olympiade 2012/2016

Diplômes professionnels : CQP – BE – DE

- Total des personnes licenciées à ce jour titulaires du CQP : 78
  Rappel le CQP, diplôme d'Animateur, a été créé en 2012
- Total des personnes licenciées à ce jour titulaires d'un BE ou d'un DE : 142
  Soit au total 220 personnes titulaires d'un diplôme professionnel en Squash ce qui est loin de couvrir les besoins en encadrement de l'activité

Diplômes fédéraux d'encadrement du Squash

- Total des personnes licenciées à ce jour titulaires du BF2 : 70
- Total des personnes licenciées à ce jour titulaires du BF1 : 275

Diplômes d'Arbitre

- Total des personnes licenciées à ce jour titulaires d'un diplôme d'Arbitre : 1063

Diplômes de Juge-arbitre

- Total des personnes licenciées à ce jour titulaires d'un diplôme de Juge-Arbitre : 564
  Durant l'olympiade nous avons formé :
  155 BF1 - 76 BF2 - 430 Arbitres - 175 Juges-Arbitres

Bilan globalement positif même si l'offre de formation est inégalement répartie sur le territoire.
Une Ligue doit être citée en exemple pour son dynamisme en matière de formation : la Ligue RA.
Outre son équipe technique régionale particulièrement efficace, cette Ligue a mis en place une véritable action de communication en direction de ses clubs et associations pour promouvoir toutes les formations. Par ailleurs le suivi administratif et financier est parfaitement réalisé par Alice en lien permanent avec le siège fédéral.
On constate bien évidemment une incidence positive sur le nombre des licences dans les Ligues qui ont une vraie politique de formation.

2. Organisation générale des formations depuis 4 ans

Inscriptions
Toutes les inscriptions sont centralisées au niveau national (explications)

Outils pédagogiques
Dans un souci d'harmonisation des contenus pédagogiques des modalités de mise en œuvre et de certification, tous les outils sont conçus au niveau national, actualisés chaque année suite au séminaire des formateurs et diffusés à toutes les Ligues

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Formations de niveau 1
Toutes les formations d'A de JA de BF sont mises en place et validées dans les Ligues Régionales

Formations de niveau 2 et +
Mise en place et validation au niveau national

3. Les évolutions en cours et à venir

La FOAD

Depuis la rentrée sportive de septembre 2016 les formations théoriques d'Arbitre et de Juge-Arbitre de niveaux 1 et 2 peuvent être suivies à distance via une plateforme Internet.

Mon collègue Nicolas SAJAT, actuellement au pôle d'Aix pour l'encadrement du stage BF2, ce qui explique son absence, a conçu et réalisé l'ensemble des contenus qu'il a fait tester par les formateurs de Ligue en septembre dernier pour validation.

A ce jour nous avons 6 candidats en A2 et 5 en JA2 en cours de formation.
Pour les A1 et JA1 la FOAD présente 2 avantages :

- Un candidat qui ne valide pas sa formation en présentiel dans sa Ligue peut, gratuitement, sur simple demande, avoir accès à la formation à distance
- Un candidat dans une région qui ne propose pas de formation ou qui ne peut pas suivre une formation mise en place dans sa région (exemple travaille à l'étranger) peut s'inscrire en FOAD.

La demande de renouvellement du CQP

Le CQP « Moniteur de Squash » a été créé en avril 2012 pour une durée de 5 ans.

La note d'opportunité ainsi que le règlement générique de la demande de renouvellement ont été approuvés par la CPNEF sport et nous devrions obtenir d'ici la fin 2017 la possibilité de délivrer à nouveau ce diplôme professionnel pour une nouvelle période de 5 ans.

La mise en place de la première formation au DEJEPS

Après un véritable « Combat » contre le département formation de notre Ministère nous avons enfin pu obtenir, fin 2016, la modification du décret et la délégation de formation pour le DE Squash.

Pour rappel, jusqu'en 2015 seuls les CREPS étaient autorisés à mettre en place ces formations avec un volume horaire et un coût extrêmement élevés.

Une première session de formation débutera en janvier 2018. Elle sera ouverte aux titulaires du CQP et débouchera sur un diplôme d'Entraîneur alors que le CQP est un diplôme d'animateur.

Nous comptons sur vous pour inciter tous les candidats potentiels à se rapprocher du siège fédéral dès septembre 2017 pour le montage des dossiers de financement.

Pour terminer

Je souligne que 3 Ligues NAQUI – OCCT – PDL ne m'ont toujours pas retourné l'imprimé ETR !

J'insiste sur la nécessaire rigueur que nous devons avoir dans le suivi administratif et financier des actions de formation puisque nous sommes contrôlés par la DIRECCTE qui peut à tout moment nous retirer notre agrément d'organisme de formation.

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour toute question.

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Développement (Jeunes, PES III & 4) :
Dossiers suivi par Nicolas SAJAT (CTN)

PES – PPF

- Coordination du PES niveau 3 sur tout le territoire national en 2016
- Organisation et mise en œuvre d'un regroupement national PES niveau 3 de 3 jours sur Chartres avec une sélection restreinte de 22 jeunes issus des regroupements inter-régionaux
- Conception, mise en œuvre et coordination d'une mesure transitoire pour l'année 2017 pour passer du PES niveau 3 au Programme d'Accession au Haut Niveau en attendant la validation du Projet de Performance Fédéral.
- Déplacement sur les compétitions de référence (Championnats de France individuels jeunes et Open de France Junior)

Développement de la pratique « Jeunes »

- Création de vidéos et supports pédagogiques à disposition des moniteurs et entraîneurs de squash
- Création d'outils de communication et utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir l'Ecole Française de Squash
- Coordination Kid Expo

Championnat du Monde Féminin par équipes

- Direction de tournoi

Entraînement

- Entraîneur adjoint du pôle Espoir de Châtenay-Malabry (2 séances d'entraînement par semaine minimum)

Equipement
Dossiers suivis par Philippe BOSSON (CTN)

Développement des équipements :

- 165 porteurs de projets renseignés (2016/2017)
- Participation au salon des Maires (mai 2016) – 26 contacts collectivités
- Organisation d'une rencontre technique « Equipements de Squash » à destination des collectivités dans le cadre du Championnat du Monde 2016
- Représentation du Squash auprès des parties prenantes du secteur des équipements sportifs (CNDS, CNOSF, ANDES, Fedairsport, Union Sport et Cycle)
- Travail de recherche-développement sur un court de démonstration mobile mené en collaboration avec l'Université Technologique de Compiègne
- Recherche-promotion d'équipements innovants pour la découverte du squash (mur de frappe, mur digital, court gonflable « transparent », court extérieur)

Evénements internationaux :

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

- Coordination de l'installation du court vitré fédéral sur les évènements internationaux (Monde 2016, Monde 2017).
- Mise en place et suivi du Programme Volontaires (Monde 2016)
- Responsable de site Salle Vallier (Monde 2017)

Développement des outils informatiques :

- Collaboration au groupe de travail sur la Base de Données fédérale
- Mise en place et suivi de l'application « Squash Pool »

Squash & Entreprise :

- Cadre technique référent auprès de la commission Entreprises
- Réalisation d'un diagnostic interne et simplification des démarches administratives d'enregistrement

Actualités :

- Rencontres en cours avec les constructeurs de squash pour leur proposer une collaboration transparente (échange régulier d'informations, respect du règlement technique, développement de nouveaux produits)
- Echanges en cours avec l'UCPA pour développer la pratique du squash au profit du plus grand nombre (convention)
- Exploration active de plusieurs pistes pour la réalisation du Centre National de Squash

2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél.: 01 55 12 34 90 - Fax : 01 55 12 34 91
Site Internet : www.ffsquash.com - Email : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Structuration Territoriale

Dossier suivi par Guillaume COSTE (CTN)

Relations avec les Ligues

ACCOMPAGNEMENT & DEVELOPPEMENT DES LIGUES							
Thèmes	**LIGUES**	**Organismes**	**OBJET**	**temps consacré**	**OBSERVATIONS ET COMPTE RENDU**	**OBJECTIF PROCHAIN**	**ECHEANCE**
Fusion des ligues	Toutes ligues en France	FFSQUASH	réunion-rencontres-actions d'animations	Janvier-septembre	Fusion effectuée en 2016	Plan de développement 2017-2024 Convention Ligues-FFSQUASH-	2017 au travers des ligues
Accompagnement demandes de subvention	Toutes ligues en France	FFSQUASH	réunion-rencontres-actions d'animations-création de document	Janvier-septembre	Campagne CNDS et démarche Conseil Régionaux	Plan de développement 2017-2024 Convention Ligues-FFSQUASH-	*2017*
Accompagnement création ou maintien emploi	Toutes ligues en France	FFSQUASH	réunion-rencontres-actions d'animations-création de document spécifique	Janvier-septembre	administratif et financier	Création d'emploi dans 3 nouvelles ligues	2017

Détail du suivi

Ligue	Relation	Déplacement
ALSACE	1	3
AQUITAINE	1	5
ILE DE FRANCE	1	8
LANGUEDOC ROUSSILLON	1	1
LORRAINE	1	3
NORD PICARDIE	0	0
MARTINIQUE	1	0

Ligue	Relation	Déplacement
AUVERGNE LIMOUSIN	1	2
BOURGOGNE	1	1
MIDI PYRENEES	1	1
NORMANDIE	1	1
PAYS DE LOIRE	1	1
NOUVELLE CALEDONIE	1	0
GUYANE	0	0

Ligue	Relation	Déplacement
CENTRE	1	4
CORSE	1	0
POITOU CHARENTES	1	1
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	1	5
RHONE ALPES	1	2
LA REUNION	1	0
GUADELOUPE	0	0

Actions nationales à déclinaison National/Régional

Thèmes	Ligues	Organismes	Objet	Temps consacré	Observations & Comptes- Rendus	Echéances
Handisport	National-Local en IDF	handisport et FFSA	Réunion-rencontres-actions d'animations	6 réunions-rencontres	dossier fédé CNDS squash	Handisport
Police nationale	National	Police National	Action de prévention-utilisation du squash	1 journée	Processus de formation-animateur de groupe	Police nationale
Salon des maires	National		Organisation-conception de documents-animation du stand	8 temps identifiés	Salon des maires en 2017	Salon des maires
UNSS	National	UNSS	Création de la commission nationale mixte-animation de la CNM-création du Championnat de France UNSS-présence en compétition préparatoire	10 jours en réunion et préparations directes	1er CF UNSS	UNSS
CNDS	National	DR-DD-national	Réunion de préparation-documents-réseau	15 jours bloqués plus l'animation de réseau		CNDS
Kid expo	National	FFSQUASH	Salon kid expo	1 journée bloquée et 4 réunions		Kid expo
Commission Evaluation	National	FFSQUASH	réflexion-trav préparatoire-participation aux réunions	8 AM en direct plus les temps de réflexion		Commission évaluation
Réunion présidents de ligue	National	FFSQUASH	Préparation et intervention	5 réunions-présences 1 journée		Réunion président de ligue
Vie fédérale	National	FFSQUASH	Réflexion et travaux préparatoire-participation aux réunions	14 réunions en direct plus les préparations		Vie fédérale
Service civique	National	Agence service Civique Nationale	Convention nationale	11 demi-journées de rencontres	60 postes pour la FFSQUASH	Service civique
Ministère de la justice	National	Ministère de la justice	Contact pour création d'une convention	1 réunion	Pas possible en direct. A formaliser en indirect	Ministère de la justice
Equipement sportif	IDF	Projet spécifique	Projet de squash à intérêt national	3 réunions		Equipement sportif
Développement durable	National	FEDAIR	RDV-Groupe de travail	4 réunions		Développement durable
Emploi	National	MJS-ADDEL-CCI	RDV-formation-documents	8 temps	Démarche à construire	Emploi
Championnat du Monde à Issy les Moulineaux	National	FFSQUASH	RDV-rencontre- animation-présences	12 jours sur la compétition plus de 40 rencontres et RDV		C M à Issy le Moulineaux
Accompagnement DTN	National	FFSQUASH	Accompagnement fédéral avec le DTN par intérim et DTN adjointe	Tous les jours		Accompagnement DTN

Annexe 4 – Evolution des licences entre les saisons 2014/2015 et 2015/2016

	Saison précédente du 01/09/2014 au 31/08/2015						Saison en cours du 01/09/2015 au 31/08/2016						Evolution 2015/2016				
	Corporative	Fédérale	Jeune	Squash Pass	Scolaire	TOTAL	Corporative	Fédérale	Jeune	Squash Pass	Scolaire	TOTAL	Fédérale	Jeune	Squash Pass	Scolaire	TOTAL
01-AUV-RA	27	911	241	1 507	412	3 098	27	924	258	1 226	412	2 847	1,4%	7,1%	-18,6%	0,0%	-8,1%
02-BOUR-FC		129	31	160		320		121	31	166		318	-6,2%	0,0%	3,8%		-0,6%
03-BRE	71	294	94	404	128	991	88	293	115	402	26	924	-0,3%	22,3%	-0,5%	-79,7%	-6,8%
04-CEN	59	315	237	1 122	117	1 850	3	352	221	1 043	189	1 808	11,7%	-6,8%	-7,0%	61,5%	-2,3%
05-CO		63	100	301		464		89	161	206	21	477	41,3%	61,0%	-31,6%		2,8%
06-GRD-EST	77	402	166	1 129		1 774	77	431	180	873		1 561	7,2%	8,4%	-22,7%		-12,0%
07-HT-FRA		330	165	1 033	84	1 612		350	159	835	76	1 420	6,1%	-3,6%	-19,2%	-9,5%	-11,9%
08-IDF	80	1 567	396	3 961		6 004	89	1 697	500	3 370		5 656	8,3%	26,3%	-14,9%		-5,8%
09-NORM		283	130	661	143	1 217		290	168	550	89	1 097	2,5%	29,2%	-16,8%	-37,8%	-9,9%
10-N-AQUI	8	675	393	1 870	42	2 988	3	784	442	2 018	24	3 271	16,1%	12,5%	7,9%	-42,9%	9,5%
11-OCCT	1	740	216	1 080	44	2 081	11	808	236	776	150	1 981	9,2%	9,3%	-28,1%	240,9%	-4,8%
12-PDL		260	182	966	30	1 438		285	189	852	49	1 375	9,6%	3,8%	-11,8%	63,3%	-4,4%
13-PACA	65	461	336	2 822	222	3 906	41	520	320	2 396	111	3 388	12,8%	-4,8%	-15,1%	-50,0%	-13,3%
14-GUA		1	3	21		25						0					
15-GUY		26	46	2		74		32	51	12		95	23,1%	10,9%	500,0%		28,4%
16-MAR				44		44		1		1		2			-97,7%		-95,5%
17-NCAL		122	203	224		549		151	172	191		514	23,8%	-15,3%	-14,7%		-6,4%
18-REU		211	279	527		1 017		216	305	512		1 033	2,4%	9,3%	-2,8%		1,6%
TOTAL	388	6 790	3 218	17 834	1 222	29 452	339	7 344	3 508	15 429	1 147	27 767	8,2%	9,0%	-13,5%	-6,1%	-5,7%
												Nombre de Ligues en augmentation :	14	11	3	3	3
												Nombre de Ligues en diminution :	2	4	14	5	13